



Pour la fiche
de
sectorisation municipale

Munissez-vous
de votre livret de famille
et de votre attestation de domicile

Horaires du Service Ecoles-Enfance :
De 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Tous les jours du lundi au vendredi

Pour toute demande de dérogation,
contactez le service Ecoles-Enfance
au 03.20.16.60.00 afin de connaître
la démarche à suivre.